

**SESSION  
DU  
25 juin 2002**

Ouverture de la  
session et  
constatation des  
présences

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 25 juin 2002, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires** : Mme Jacqueline Asselin  
M. Jean-Claude Basque  
Mmes Sylvie Belzile  
Lise Blackburn  
Diane Durand  
Ruth Gagnon  
Diane Gauthier  
Chrystiane Jean  
Diane Tremblay  
MM. Rino Beaulieu  
Michel Girard  
Charles Lavoie  
Mme Diane Perron  
M. Rémy Simard  
Mme Élane Tremblay

**Commissaires repré-** Mme France Gagné  
**sentants des parents** : M. Jean-Marc Girard (primaire)

**Sont également** MM. Claude Dauphinais, directeur général  
**présents** : Eudore Chouinard, directeur général adjoint  
Bertrand Tremblay, directeur général adjoint  
Michel Cloutier, secrétaire général

**Absences motivées** : Mmes Denyse Hudon  
Sonia Desgagné  
M. Gilles Cardinal

**CC-2002-185**  
Ordre du jour

---

**Il est proposé par Mme Élane Tremblay  
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-186**  
Procès-verbal du  
11 juin 2002

---

**Il est proposé par M. Michel Girard  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 11 juin 2002.

**ADOPTÉE**

---

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, au cours de la période du 7 au 19 juin 2002.

---

**CC-2002-188**  
Budget 2002-2003

Le directeur du service des ressources financières et de l'informatique, M. Michel Simard, dépose et commente les diverses composantes du projet de budget pour l'année 2002-2003.

En résumé, ces précisions budgétaires montrent des revenus et des dépenses en équilibre budgétaire au montant de 128 375 203\$. Un fait marquant : ce budget prévoit, de préciser M. Simard, la récupération de la dernière tranche du déficit accumulé de 258 278\$, amenant ainsi la Commission scolaire en équilibre budgétaire global, et ce, après cinq (5) années en état de déficit accumulé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1998.

Mme Liz S. Gagné, présidente de la Commission scolaire, tient à mentionner que l'assainissement budgétaire de la Commission scolaire constitue l'aboutissement d'un plan de redressement budgétaire appliqué avec rigueur ayant nécessité des décisions difficiles de la part du Conseil des commissaires, ces dernières années, notamment celles portant sur la fermeture de plusieurs écoles. M. Claude Dauphinais, directeur général précise aussi que la décroissance scolaire a fait perdre, année après année, plus de 500 élèves à la Commission scolaire. L'année 2002-2003 ne fait pas exception puisque la Commission scolaire perdra 532 élèves du secteur des jeunes, sans compter les autres baisses récentes constatées en formation professionnelle (80 élèves) et en formation générale des adultes (58 élèves). Il est ainsi à noter que cette décroissance scolaire débutée déjà il y a plusieurs années, entraîne la fermeture de deux écoles primaires le 1<sup>er</sup> juillet prochain, soit les écoles St-Henri (arrondissement Chicoutimi) et St-Alphonse (arrondissement La Baie).

Par ailleurs, M. Simard, ajoute que le ministère de l'Éducation a effectué plusieurs changements importants à la méthode d'allocation des ressources, reconnaissant davantage pour les prochaines années, le phénomène de la décroissance particulièrement pour les élèves en milieux défavorisés et les élèves à risque. Par ailleurs, des investissements importants se réaliseront au Centre de formation professionnelle La Baie pour près de 4 millions \$ de même qu'un projet de réseautage en fibre optique évalué à 1,7 millions \$ pour l'ensemble des établissements scolaires du territoire.

Puis, après échanges et discussions,

**CONSIDÉRANT** que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire suivante;

**CONSIDÉRANT** que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 3 843 027 243\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2002-2003;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35\$ du 100\$ d'évaluation;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

**QUE** le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tel que préparé par la direction du service des ressources financières et informatiques, soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ du 100\$ d'évaluation.

**ADOPTÉE**

Par la suite, Mme Gagné présente au nom des membres du Conseil, des remerciements à l'endroit du personnel du service des ressources financières qui a contribué avec célérité et avec compétence, à la préparation des documents relatifs au budget.

**CC-2002-189**

Tarification de remboursement relative à la politique de frais de déplacement

**CONSIDÉRANT** l'étude effectuée par la direction du service des ressources financières et informatiques concernant la tarification de remboursement relative à la politique des frais de déplacement;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder aussi à des petites modifications en cohérence avec les conventions collectives;

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée et la recommandation du comité de service des ressources financières et informatiques concernant la politique des frais de déplacement;

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

**D'AMENDER** la politique des frais de déplacement selon le nouveau document tel que déposé par la direction du service des ressources financières et informatiques.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-190**

Taux d'intérêt sur les arrérages de taxes scolaires 2002-2003

**CONSIDÉRANT** la conjoncture actuelle des taux d'intérêt à la baisse depuis deux ans;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'exiger des taux d'intérêt en cohérence avec la conjoncture actuelle;

**CONSIDÉRANT** l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique permettant à la Commission scolaire de fixer le taux de l'intérêt sur les taxes scolaires;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité de services des ressources financières et informatiques;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :**

**QUE** le taux de l'intérêt sur les arrérages de taxes scolaires soit fixé à 12% sur une base annuelle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-191**

Critères de répartition/ des allocations – centres et écoles / 2002-2003

**CONSIDÉRANT** l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** la démarche effectuée auprès des comités concernés ;

**CONSIDÉRANT** la réponse unanime positive de tous les comités consultés, soit le :

- Comité de service des ressources financières et informatiques
- Comité de coordination des écoles primaires
- Comité de coordination des écoles secondaires
- Comité de coordination des centres
- Comité de parents

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu :**

**D'ACCEPTER** le document intitulé « *Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres de la Commission scolaire – Année 2002-2003* » comme étant la politique officielle en cette matière pour 2002-2003.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-192**

Entente / allergies / choc anaphylactique

**ATTENDU** l'importance des allergies graves en milieu scolaire;

**ATTENDU** la nécessité de clarifier les rôles du Centre Cléophas-Claveau (CLSC) et de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay concernant ce dossier;

**CC-2002-192**  
(suite...)

**ATTENDU** les implications légales pouvant être associées à cette problématique;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'entente MEQ-MSSS, le Centre Cléophas-Claveau (CLSC) agit comme organisme-conseil auprès de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, en matière de santé;

**ATTENDU** la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes;

**Il est proposé par Mme France Gagné et résolu :**

**D'ENTÉRINER** le protocole d'intervention en milieu scolaire pour les élèves qui présentent des allergies avec risque de choc anaphylactique.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-193**

Plan d'effectifs / personnel de soutien / Ehdaa / 2002-2003

**ATTENDU** le dépôt à la direction générale, d'un projet concernant la planification des effectifs 2002-2003 et les recommandations touchant les postes du personnel de soutien auprès des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) ;

**ATTENDU** la recommandation des services éducatifs et des directions d'école à l'effet de donner suite à ce projet;

**ATTENDU** la recommandation du comité de service des ressources humaines de donner suite à ce projet;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon et résolu :**

Que le projet de planification des effectifs 2002-2003 du personnel de soutien en EHDAA soit accepté tel que déposé en un document daté du 21 juin 2002 et son annexe concernant les effectifs pour les services EHDAA;

D'abolir, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

De maintenir ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-194**

Plan d'effectifs / personnel de soutien / service de garde / 2002-2003

**ATTENDU** le dépôt à la direction générale, d'un projet concernant la planification des effectifs 2002-2003 et les recommandations touchant les postes du personnel de soutien en service de garde;

**ATTENDU** la recommandation des directions d'école à l'effet de donner suite à ce projet;

**ATTENDU** la recommandation du comité de services des ressources humaines de donner suite à ce projet;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :**

Que le projet de planification des effectifs 2002-2003 du personnel de soutien en service de garde soit accepté tel que déposé en un document daté du 19 juin 2002 et son annexe concernant les effectifs en service de garde;

D'abolir, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

De maintenir ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-195**

Plan d'effectifs / personnel de soutien / poste de secrétaire / Centre ressources

**ATTENDU** le poste de secrétaire 25 heures / semaine au Centre ressources à l'école Dominique-Racine ;

**ATTENDU** qu'à ce poste, 10 heures / semaine sont ajoutées suite à une allocation du MEQ pour dispenser du secrétariat aux ressources prêtées au bureau régional ;

**ATTENDU** qu'il en est ainsi depuis quelques années et que cette allocation sera maintenue au même titre pour les prochaines années ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

De modifier le poste de secrétaire de 25 heures / semaine pour un poste de secrétaire de 35 heures / semaine, au Centre ressources de l'école Dominique-Racine.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-196**

Plan d'effectifs / personnel de soutien / Abolition du poste de technicien en administration / service des ressources humaines

**ATTENDU** que le poste de technicien en administration au service des ressources humaines est définitivement vacant, à la suite de la nomination de M. Réjean Demers ;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

D'abolir le poste de technicien en administration au service des ressources humaines.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-197**

Entente nationale à ratifier / Fédération des professionnelles... (CSQ)

**ATTENDU** l'entente nationale intervenue le 8 mars 2002 entre le CPNCF et la Fédération des professionnelles et professionnels de l'Éducation du Québec (CSQ) concernant le «transfert du résiduel du congé de maternité en cas de décès de la mère» ;

**ATTENDU** en conséquence, le remplacement du troisième paragraphe de la clause 5-13.05 de la convention collective (P-1) ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

D'autoriser la présidente, le directeur général et le directeur du service des ressources humaines à signer localement cette entente.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-198**

Délégation de pouvoirs / saison estivale 2002

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

Qu'un mandat soit confié à la présidente, Mme Liz S.-Gagné, et au directeur général, M. Claude Dauphinais, pour qu'ils prennent au nom des membres du Conseil des commissaires, les décisions qui s'imposent, durant la période des vacances d'été 2002, quitte à ce que lesdites décisions soient ratifiées par la suite, par le Conseil des commissaires.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-199**

Camion HINO

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Rémy Simard  
et résolu :**

D'accorder le contrat d'achat d'un camion Hino pour l'atelier de la Commission scolaire au Garage Marcel Simard inc., pour un montant de 60 043,05\$ toutes taxes incluses et de déléguer la présidente et le directeur général à signer le contrat.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-200**

Réfection/ cours  
d'écoles : Georges-  
Vanier, André-Gagnon,  
Vanier et St-Louis

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme la réfection des cours d'écoles André-Gagnon, Vanier et Saint-Louis à Asphalte Jean-Yves Laberge enr. pour un montant de 113,035.73\$ toutes taxes incluses et la réfection de la cour d'école Georges-Vanier à Embellissement Baieriveraine inc. pour un montant de 20,704.50\$ toutes taxes incluses.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-201.1**

Réparation / cour  
d'école / asphalte / été  
2002

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

D'accorder le contrat relatif à la réparation de cours d'écoles, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte Jean-Yves Laberge, pour un montant de 43 951,08\$ toutes taxes incluses, et ce, conformément au tableau des soumissions reçues par le service de l'approvisionnement pour chacune des écoles concernées.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-201.2**

Réparation / cour  
d'école / asphalte / été  
2002

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

D'accorder le contrat relatif à la réparation de cours d'écoles, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Embellissement Baieriveraine, pour un montant de 402,58\$ toutes taxes incluses, et ce, conformément au tableau des soumissions reçues par le service de l'approvisionnement pour chacune des écoles concernées.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-201.3**

Réparation / cour  
d'école / asphalte / été  
2002

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :**

D'accorder le contrat relatif à la réparation de cours d'écoles, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Potvin & Simard, pour un montant de 9 994,52\$ toutes taxes incluses, et ce, conformément au tableau des soumissions reçues par le service de l'approvisionnement pour chacune des écoles concernées.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-202**

Vente d'un terrain à M.  
Luc Simard (voisin de  
l'école St-Alphonse)

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles lors de la réunion tenue le 17 juin 2002;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

**QUE** le Comité des ressources matérielles recommande de céder un terrain voisin de l'école St-Alphonse, à Monsieur Luc Simard, au montant de 7,00\$ le mètre carré;

D'autoriser le directeur général et la présidente de la Commission scolaire à signer les documents nécessaires. Et que les coûts d'arpentage et de notaire soient à la charge de l'acquéreur.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2002-203**

Vente d'un terrain à  
Mme Véronique Goulet  
(soccer, poly. de la  
Baie)

**ATTENDU** la recommandation du Comité des Ressources matérielles lors de la réunion tenue le 17 juin 2002;

**QUE** le Comité des ressources matérielles recommande de céder un terrain voisin du terrain de soccer à la polyvalente de La Baie à Madame Véronique Goulet, propriétaire du terrain situé en périphérie de ce dit terrain;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin  
et résolu :**

**QUE** la vente s'effectuera au coût de 40% de l'évaluation municipale;

D'autoriser le directeur général et la présidente de la Commission scolaire à signer les documents nécessaires. Et que les coûts d'arpentage et de notaire soient à la charge de l'acquéreur.

**ADOPTÉE**

**CC-2002-204.1**

Circonscriptions  
électorales / forma-  
tion d'un comité ad  
hoc

**ATTENDU** la résolution CC-2002-082 adoptée le 9 avril 2002 par laquelle le Conseil des commissaires demandait au ministre de l'Éducation l'autorisation d'établir deux circonscriptions électorales de moins que ce qui est prévu par la Loi sur les élections scolaires;

**ATTENDU** la réponse du Ministre de l'Éducation qui signifie « qu'il ne lui est pas possible d'acquiescer à la demande de la Commission scolaire »;

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard  
et résolu :**

**DE CONSTITUER** un comité ad hoc chargé d'étudier la question des circonscriptions électorales en conformité avec la Loi sur les élections scolaires et de soumettre au Conseil des commissaires des recommandations notamment quant au nombre de circonscriptions électorales à partager entre les trois secteurs du territoire de la Commission scolaire et quant aux limites géographiques de chacune des vingt-et-une (21) circonscriptions électorales;

**QUE** ce comité ad hoc soit constitué de six (6) commissaires, soit deux (2) commissaires par secteur, ainsi que du secrétaire général et directeur des communications.

**ADOPTÉE**

**CC-2002-204.2**

Circonscriptions  
électorales / forma-  
tion du comité ad hoc

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
Et résolu :**

**QUE** le comité ad hoc constitué en vertu de la résolution CC-2002-204.1 soit composé des commissaires suivants :

- |                       |                      |                      |
|-----------------------|----------------------|----------------------|
| ➤ M. Rino Beaulieu    | ➤ Mme Lise Blackburn | ➤ M. Michel Girard   |
| ➤ Mme Chrystiane Jean | ➤ Mme Diane Durand   | ➤ Mme Sylvie Belzile |

**ADOPTÉE**

**CC-2002-205**

Assurance res-  
ponsabilité /  
contrat 2002

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

D'accorder le contrat d'assurance responsabilité de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à la firme Aon Parizeau Inc. au montant de 109 858,00\$ excluant toutes les taxes ayant présenté la proposition la plus favorable pour la Commission scolaire.

**ADOPTÉE**

**CC-2002-206**

Aliénation / centre  
Valin

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité des Ressources matérielles lors de la réunion tenue le 3 juin 2002;

**ATTENDU** les dépenses que la Commission scolaire doit encourir pour le maintien de trois (3) bâtisses, soit :

**CC.2002-206**  
(suite...)

☞ **Le Centre Valin**  
☞ **Le Centre St-Jean-Baptiste**  
☞ **L'atelier de services**

**ATTENDU** l'offre reçue de Brich Inc., au montant de 180 000,00\$, et ce, conditionnellement au montant de la subvention du MEQ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :**

De céder ces trois (3) bâtisses à Brich Inc., sous condition de l'obtention du MEQ des autorisations nécessaires;

D'autoriser le directeur général et la présidente de la Commission scolaire à signer les documents nécessaires;

**ADOPTÉE**

---

**CC.2002-207**  
Construction /  
CFP La Baie

**ATTENDU** les d'offres reçus le 21 juin dernier concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre de formation professionnelle La Baie;

**ATTENDU** le budget disponible;

**ATTENDU** la recommandation des professionnels au dossier;

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

**D'ACCEPTER** la recommandation du Comité des ressources matérielles et de retenir le plus bas soumissionnaire conforme pour la partie : construction, soit : Construction Yvon Bouchard, au montant de 3 478 940,00\$ toutes taxes incluses;

**D'AUTORISER** la présidente et le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire, les documents relatifs à ce contrat.

**ADOPTÉE**

---

**CC.2002-208**  
Fibre optique /  
consultants

**CONSIDÉRANT** l'élaboration actuelle du projet de fibre optique à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

**CONSIDÉRANT** les informations de base du Gouvernement du Québec, à l'effet qu'une étude générale technique est nécessaire à l'obtention de l'allocation du financement;

**CONSIDÉRANT** que cette étude pourrait être subventionnée jusqu'à 25 000\$ par le ministère de la Culture;

**CONSIDÉRANT** que les frais de cette étude sont aussi partagés avec la Commission scolaire de la Jonquière et la MRC du Fjord-du-Saguenay;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :**

**D'ENGAGER** la firme C.G.I. à titre de consultant pour la fibre optique selon le mandat établi à ces fins et;

**D'AUTORISER** ainsi le directeur du service des ressources financières et informatiques et le directeur général à signer ledit contrat.

**ADOPTÉE**

---

**CC.2002-209**  
Remplacement des  
bouilloires/ Centre  
216

**ATTENDU** que l'entrepreneur Pro Combustion inc. choisi le 11 juin 2002, pour exécuter le contrat relatif au remplacement des bouilloires au Centre 216 n'a pu satisfaire aux exigences requises ;

**ATTENDU** La recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :**



**CC.2002-209**  
(suite...)

D'accorder le contrat relatif au remplacement des bouilloires au Centre 216, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Plomberie G.L.S. inc. pour un montant de 193 051,06\$ incluant les taxes, et de déléguer la présidente et le directeur général pour signer le contrat, et;

**EN CONSÉQUENCE**, d'abroger la résolution CC2002-171.

**ADOPTÉE**

---

**CC.2002-210**  
Achat de micro-ordinateurs

**ATTENDU** Que la firme Hypertec est non conforme puisqu'elle n'a pas de banque d'information sur le site WEB tel que demandé au document no 10 du cahier des charges de l'appel d'offres ;

**ATTENDU** la recommandation positive du Comité du service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :**

De retenir pour l'achat de 56 micro-ordinateurs requis par le Centre l'Oasis de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Télénét informatique inc. pour un montant de 83,094.06\$ toutes taxes incluses.

**ADOPTÉE**

---

**CC.2002-211**  
Voies d'accès - stationnement

**ATTENDU** les d'offres reçues le 21 juin dernier concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre de formation professionnelle La Baie;

**ATTENDU** le budget disponible;

**ATTENDU** la recommandation des professionnels au dossier;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin et résolu :**

**D'ACCEPTER** la recommandation du Comité des ressources matérielles et de retenir le plus bas soumissionnaire conforme, pour la partie : voie d'accès et stationnement, soit : Terrassement modèle H. Langlois Inc., au montant de 151 613,30\$ toutes taxes incluses et;

**D'AUTORISER** la présidente et le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire, les documents relatifs à ce contrat.

**ADOPTÉE**


---

**CC.2002-212**  
Rapport de la présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

 **Le 12 juin 2002 :**

- Lancement du cahier d'exercices de deux (2) enseignantes du Centre d'éducation des adultes Laure-Conan;
- Rencontre du CCSR-02 à Alma.

 **Le 13 juin 2002 :**

- Rencontre du CRÉPAS à Jonquière;
- Participation au 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Unité de rattrapage (Charles-Gravel).

 **Le 17 juin 2002 :**

- Déjeuner avec des parents à Chicoutimi;
- Rencontre avec le directeur général, sur certains dossiers.

 **Le 20 juin 2002 :**

- Participation à la rencontre du CRCD;
  - Participation à la fête des «25 ans» des employés de la C.S. des Rives-du-Saguenay.
-

**CC-2002-213**

Rapport de la direction générale

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- ⌋ **Le 12 juin 2002 :**
  - Gala Méritas 2001-2002 de l'école polyvalente Fréchette;
  - Rencontre du CCSR-02 à Alma.
- ⌋ **Le 13 juin 2002 :**
  - Participation au 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Unité de rattrapage (Charles-Gravel).
- ⌋ **Le 14 juin 2002 :**
  - Rencontre avec l'équipe école de la polyvalente Fréchette.
- ⌋ **Le 19 juin 2002 :**
  - Rencontre des représentants du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay.
- ⌋ **Le 20 juin 2002 :**
  - Participation à la fête des «25 ans» des employés de la C.S. des Rives-du-Saguenay.

Monsieur Dauphinais profite de l'occasion pour informer qu'il a procédé récemment aux affectations suivantes pour l'année 2002-2003 :

- M. MARC GIRARD, directeur adjoint, école secondaire Charles-Gravel
- M. STÉPHANE CÔTÉ, directeur adjoint, polyvalente de La Baie
- Mme CLAUDETTE DESCHÊNES, directrice adjointe, écoles Notre-Dame / des Jolis-prés
- M. DANY VAILLANCOURT, directeur adjoint, polyvalente Dominique - Racine et école secondaire Lafontaine
- Mme DOMINIQUE TARDIF, directrice adjointe, polyvalente Dominique-Racine et école secondaire Lafontaine

**CC-2002-214**

Rapports des comités

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance des rapports de réunions de comité de services suivants :

**Services éducatifs / jeunes**

(réunion 7 mai 2002);

**Services éducatifs / adultes**

(réunion du 4 juin 2002);

**Ressources matérielles**

(réunion du 3 juin 2002);

**CC-2002-215**

Rapport du Comité de parents

Les membres du Conseil reçoivent de Mme France Gagné des hommages de remerciements pour la collaboration apportée par la Commission, par des commissaires et employés, au regard du succès obtenu, lors du colloque régional des parents tenu en avril dernier, à Chicoutimi.

**CC-2002-216**

Négociations locales avec le SES / Entente

Le directeur général fait savoir qu'après une rencontre exploratoire tenue le 10 juin, une entente de principe est intervenue le 19 juin avec le Syndicat de l'enseignement du Saguenay, permettant ainsi de dénouer l'impasse au sujet des modalités de compensation des membres représentants des enseignants appelés à siéger sur les Conseils d'établissement, particulièrement au regard des obligations de consultation liées au chapitre IV de la Convention locale des enseignants et enseignantes intervenue en juin 2001.

Également, l'entente concerne l'assouplissement des textes de l'Entente locale permettant à la Commission et au Syndicat, des discussions sur le traitement, lorsqu'il y a suspension dans le cadre de mesures disciplinaires.

M. Dauphinais mentionne que le climat des rencontres était sain et que les représentants des deux parties étaient très motivés pour tenter d'en arriver à une conclusion heureuse pour les deux organisations.

**CC-2002-217**  
Lac-à-l'épaule

À la demande des membres du Conseil, Madame la présidente préparera pour la rencontre de type « Lac-à-l'épaule », qui se tiendra en août ou septembre prochain, un projet d'ordre du jour.

---

**CC-2002-218**  
Remerciements  
et souhaits

Madame la présidente rend hommage à M. Bertrand Tremblay qui assiste, ce soir, à la dernière séance du Conseil des commissaires, du fait qu'il quitte la Commission pour raison de retraite, en début d'août prochain.

Tout en mettant en évidence que M. Tremblay est un homme de devoir et un entrepreneur né, elle souligne sa droiture et le fait qu'il a su donner des couleurs au Service d'éducation des adultes, de même qu'aux Services aux entreprises. Très proche des membres du Conseil des commissaires, il aura su faire comprendre et témoigner de l'importance de la Commission scolaire auprès des divers partenaires de la Commission.

Tous les membres du Conseil tiennent à s'associer à la présidente et au personnel de direction de la Commission, pour lui offrir des vœux de bonne et belle retraite.

---

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

---

La présidente

---

Le secrétaire général